

juin 2018



### MOT DU PRÉSIDENT

Chaque année, nous abordons la question de la facturation du service auprès de nos usagers. Les actions d'optimisation et d'efficacité menées par le SICTOM depuis 10 ans portent leurs fruits puisque pour la 2ème fois, nous avons été en mesure de ne pas augmenter la redevance malgré l'augmentation de la TVA (multipliée par 2, de 5,5 % à 10 %), de la taxe générale des activités polluantes (TGAP) de 10 € la tonne de déchets à 24 € (multipliée par plus de 3 !). Aujourd'hui, près d'un tiers de cette facture est reversée à l'État en taxes et impôts divers ! Et ce n'est pas fini à la lecture de la feuille de route sur l'économie circulaire du Gouvernement qui prévoit d'augmenter la TGAP sur l'incinération de 4 € à 15 € par tonne et sur l'enfouissement de 24 € à 65 €/tonne d'ici 2025 !

Mais l'action du SICTOM pour sensibiliser les citoyens sur la prévention des déchets (le déchet qui ne coûte pas est celui qui n'est pas produit), sur le gaspillage alimentaire, le détournement des biodéchets constitués de déchets de cuisine (épluchures de légumes et autres restes alimentaires) et de déchets verts du jardin (tailles de haie, tonte de gazon, feuilles mortes...) de la poubelle (30 % de la poubelle peut être valorisée en compost) ne suffisent pas sans l'adhésion de chacun.

Se pose également la question de certains comportements, certes minoritaires, mais trop nombreux qui nuisent aux résultats et performances de tri que la majorité d'entre nous faisons par nos gestes vertueux au quotidien. La qualité du tri ne s'améliore pas et nous constatons de trop nombreuses incivilités.

La raréfaction des ressources, les pollutions de l'air, de l'eau, le réchauffement climatique sont autant de constats qui doivent nous amener, chacune et chacun, à prendre conscience de la nécessité de consommer différemment et d'adopter des comportements réfléchis dans tous nos gestes quotidiens. Ce sont les petites rivières qui font les grands fleuves. Ce sont des petits gestes au quotidien qui nous assureront un avenir serein et harmonieux.

Laurent BATTUT

Président du SICTOM de Pontaumur-Pontgibaud

Président du VALTOM

### SOMMAIRE

#### Actualités du SICTOM ..... 2

- Mis en place de badges d'accès sur les déchèteries du SICTOM
- Mieux trier pour mieux valoriser !
- Collecte des déchets ménagers spéciaux (DDS)
- Renouvellement de la certification ISO 14 001

#### Le financement du SICTOM ..... 3

- Tarifs de la REOM
- Comment sont réparties les dépenses et recettes du Sictom ?

#### Le tri des déchets ..... 4

- Ce que l'on trouve dans nos poubelles d'ordures ménagères

#### Tri des emballages, du papier et du verre ..... 5

- Le tri des emballages en stagnation : continuons à trier pour la planète !
- Le tri du verre : des efforts récompensés !
- Trophée du verre des communes

#### Gestion des biodéchets ..... 6

- Obligations réglementaires
- Les solutions pour réduire la production des biochets
- Des solutions pour valoriser les biodéchets

#### La prévention des déchets ..... 7

- Des initiatives sur notre territoire

#### Pour aller plus loin ..... 8

- Des aides pour produire moins de déchets
- Animation avec les scolaires
- Collecte des piles

## MISE EN PLACE DE BADGES D'ACCÈS SUR LES DÉCHÈTERIES

### DE QUOI S'AGIT-IL ?

D'un système de gestion informatisée des 4 déchèteries du SICTOM.

### QUEL INTÉRÊT ?

Mieux contrôler les passages et les dépôts et limiter ainsi des dérives (dépôt d'usagers de territoire limitrophes, passages trop nombreux...)

### COMMENT ?

Chaque usager devra alors présenter son badge au gardien, pour accéder à la déchèterie. Pour obtenir son badge, il suffira de compléter un formulaire qui sera disponible à partir de septembre : en déchèterie et sur le site Internet, en joignant les pièces justificatives.

### POUR QUI ?

Pour tous les usagers résidant sur le territoire du SICTOM et s'acquittant de la REOM (particuliers, professionnels, collectivités...).

### POUR QUOI ?

Afin de faciliter l'accès et améliorer la qualité du service.

### QUAND ?

La mise en œuvre est prévue à l'automne.



## MIEUX TRIER POUR MIEUX VALORISER !

Depuis quelques années, le tri des déchets sur les déchèteries ne se résume plus à 3 ou 4 flux de déchets (tout venant, bois, cartons, ferraille). De nouvelles filières se sont développées pour valoriser le maximum des déchets et ainsi réduire notre impact sur la planète. Aussi pour mieux vous guider, le SICTOM va mettre en place, d'ici l'automne, une nouvelle signalétique sur les déchets acceptés au niveau des bennes de déchèteries.



## COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX (DDS)

### > Qu'est-ce qu'un déchet diffus spécifique ?

Un déchet dangereux spécifique (DDS) est un déchet ménager issu d'un produit chimique pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement. Il s'agit d'un produit utilisé, usagé ou périmé (que l'emballage soit vide, souillé ou avec un reste de contenu) qu'il faut impérativement amener en déchèterie.

Si vous avez un doute sur un déchet, consulter le site Internet [www.mesdechets.specifiques.com](http://www.mesdechets.specifiques.com)

TOUS À LA DÉCHÈTERIE !



## RENOUVELLEMENT DE LA CERTIFICATION ISO 14 001

L'engagement des élus du SICTOM Pontaumur-Pontgibaud dans une nouvelle politique environnementale a permis le renouvellement de la certification ISO 14 001 sur le site du centre de transfert à Saint-Ours-les-Roches. Sur ce site, tout est mis en

œuvre de manière à réduire et maîtriser les impacts sur l'environnement.

**« RÉDUIRE ET MAÎTRISER LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT »**

Cette certification est le résultat d'une évaluation de notre organisation par un

organisme extérieur : BCS certification, prouvant le respect de la norme ISO 14 001.

Les élus du SICTOM souhaitent développer le périmètre de certification à l'ensemble des déchèteries du territoire courant 2019.



## TARIFS DE LA REOM

La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) permet de financer le service d'élimination des déchets ménagers et assimilés. Voici comment elle est répartie :

<b>Part fixe</b> <b>93,50 €</b>	Frais incompressibles liés au service de collecte, à la gestion des hauts de quai de déchèterie et aux frais de structure	<b>LES TARIFS DE LA REOM N'AUGMENTENT PAS EN 2018</b>
<b>Part variable</b> <b>57 €</b>	Dépenses liées au traitement des déchets	

CATÉGORIES D'USAGERS		CALCUL DE LA REOM		MONTANT DE LA REOM	
Foyers de	1	1 personne	Part fixe +	1 base	150,50 €
	2	2 personnes	Part fixe +	2 bases	207,50 €
	3	3 personnes	Part fixe +	2,5 bases	236 €
	4	4 personnes et plus	Part fixe +	3 bases	264,50 €
Résidences secondaires	5		Part fixe +	2 bases	207,50 €

Pour les habitants des bourgs des communes des Ancizes Comps et de Saint Georges de Mons, la mise à disposition d'un bac individuel OMR est facturée à hauteur de 2 €/an/foyer.

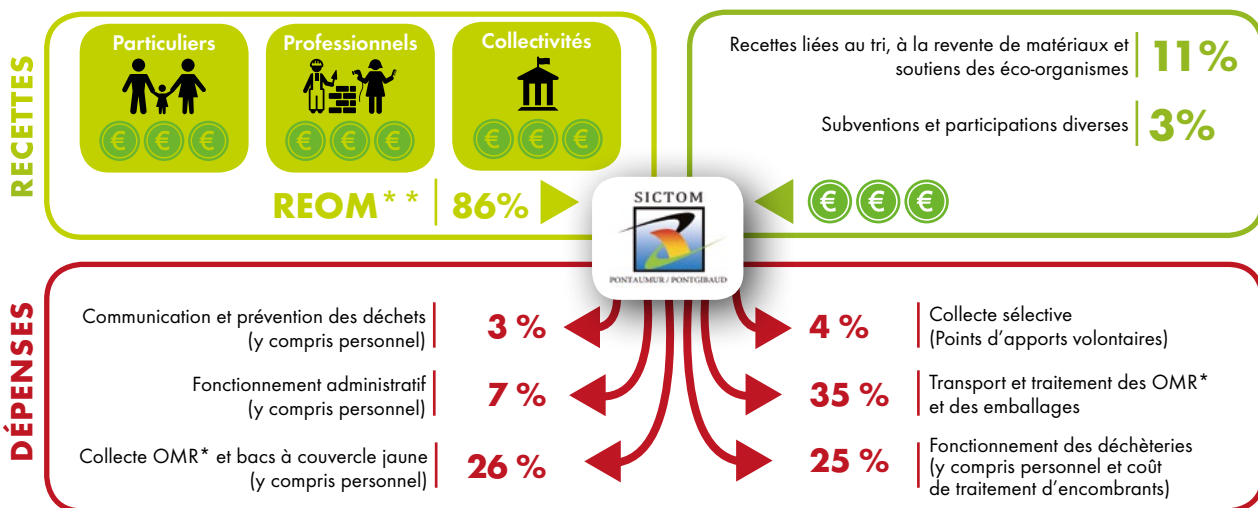
## N'OUBLIEZ PAS D'INFORMER LE SICTOM DE TOUT CHANGEMENT DE SITUATION.

Ligne spéciale REOM : 04 73 62 35 89

Vous pouvez également retrouver des formulaires de déclaration de changement de situation, téléchargeables sur le site internet du SICTOM.

## COMMENT SONT RÉPARTIES LES DÉPENSES ET RECETTES DU SICTOM ?

Le SICTOM est un service public qui assure la collecte et le traitement des déchets ménagers sur 33 communes. Ce service a un coût dont la répartition 2017 est présentée sur le schéma ci-dessous.

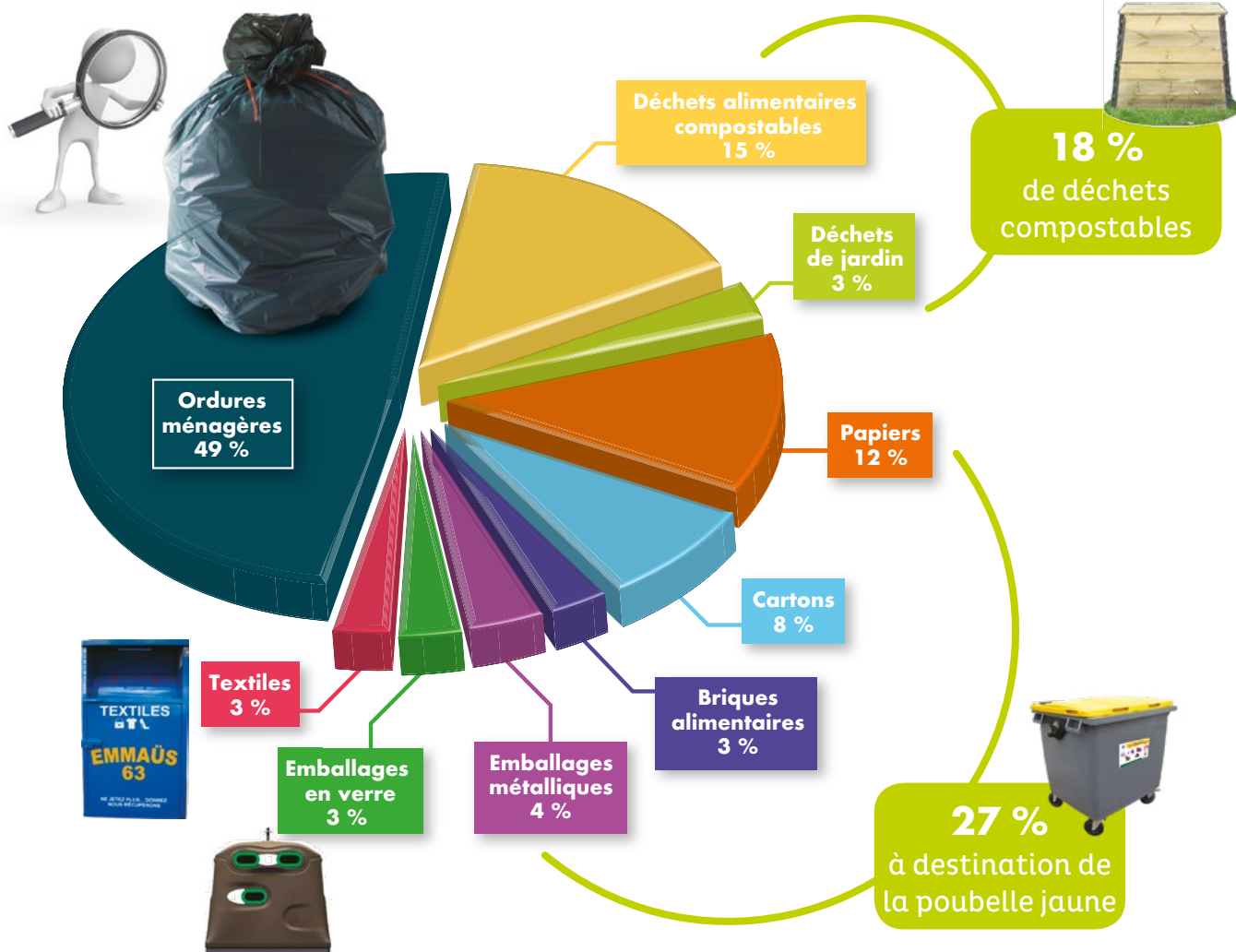


\*Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) : part de déchets qui reste après séparation de toutes les matières recyclables, collectés dans les bacs à couvercle vert. \*\* Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

## CE QUE L'ON RETROUVE DANS NOS POUBELLES D'ORDURES MÉNAGÈRES



Des échantillons de déchets ont été collectés sur plusieurs secteurs du territoire du SICTOM Pontaurum-Pontgibaud, puis triés pour connaître la nature des déchets jetés.



### TOUS LES PAPIERS ET LES CARTONS SE RECYCLENT



Cartonnettes bien aplaties, journaux, magazines, publicités, catalogues, enveloppes avec ou sans fenêtre, livres, annuaires,...

Plus de 50 % des déchets déposés dans les **bacs d'ordures ménagères** devraient avoir une autre destination, donc être mieux valorisés et pour les déchets recyclables, générer des recettes (revente matière).

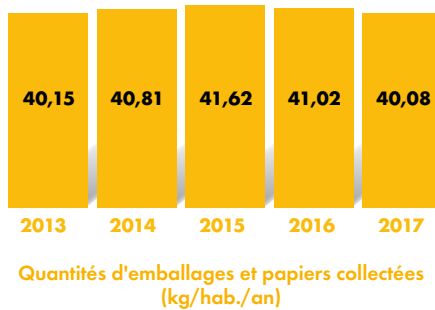
**POUR MAÎTRISER SA FACTURE, C'EST À NOUS D'AGIR !**



## LE TRI DES EMBALLAGES EN STAGNATION : CONTINUONS À TRIER POUR LA PLANÈTE !

Depuis plusieurs années, le tri des emballages et du papier stagne et ces 2 dernières années, on observe même une légère baisse.

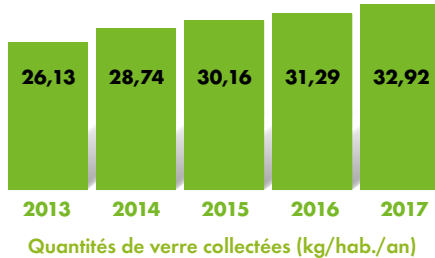
Il est indispensable de poursuivre nos efforts. En effet, le recyclage de ces matériaux permet d'économiser des ressources naturelles, d'éviter le gaspillage et de limiter notre impact sur l'environnement.



## LE TRI DU VERRE : DES EFFORTS RÉCOMPENSÉS !

Les quantités de verre collectées ne cessent d'augmenter ! Le verre est un matériau qui se recycle à l'infini, continuons à déposer le verre dans les colonnes à verre du territoire.

> La carte des points d'apports volontaires et des colonnes à verre est visible sur le site internet du SICTOM [www.sictom-pontaugur-pontgibaud.fr](http://www.sictom-pontaugur-pontgibaud.fr)



A l'automne 2017, le SICTOM Pontaugur-Pontgibaud a lancé un jeu concours sur le tri du verre. Le principe était simple, il suffisait de prendre une photo artistique et/ou humoristique sur le geste de tri du verre devant une colonne à verre « habillée ». Les trois lauréats se sont vus remettre en début d'année leurs récompenses.

1<sup>er</sup> prix : Gérard LUCAS  
(Photo ci-contre)

2<sup>ème</sup> prix : Jeanne BARBARIN  
3<sup>ème</sup> prix : Etienne BOUSSET



Pour vous aider, vous pouvez télécharger l'application guide du tri ou consulter le site internet [consignesdetri.fr](http://consignesdetri.fr) !



**Recommandation pour être un bon trieur :**

**OUI** aux emballages et au papier (sauf pots, barquettes et films plastiques\*)

**NON** aux matières imbriqués

**NON** aux objets autre qu'emballages



\* Contrairement à des territoires limitrophes, le SICTOM Pontaugur-Pontgibaud n'a pas encore développé l'extension des consignes de tri aux films et pots/barquettes en plastique. Mais au vu des orientations réglementaires nationales, il est possible qu'un développement futur soit envisagé, une étude est actuellement menée au niveau départemental.

Ceux que l'on oublie tous dans le bac de tri !

**BIEN VIDÉS, INUTILE DE LES LAVER !**



Barquette en aluminium, bouteille d'eau de javel, flacons de shampoing, bouteille d'huile alimentaire, cubitainer, briques alimentaires,...

## TROPHÉE DU VERRE DES COMMUNES

De plus, le SICTOM a lancé un défi aux communes du territoire pour collecter plus de verre, le but est d'avoir, sur sa commune, la meilleure progression entre 2017 et 2018.

Le SICTOM va également signer un partenariat avec la ligue contre le cancer par rapport aux performances de tri du verre et reversera une partie des recettes supplémentaires.



**« ALORS N'HÉSITEZ PLUS, DÉPOSEZ TOUTES VOS BOUTEILLES OU BOCAUX EN VERRE À LA COLONNE À VERRE ! »**



**Ne pas déposer de vitres, assiettes, plats en verre, vase,...**



## OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

La généralisation du tri à la source des déchets organiques est **prévue d'ici 2024** pour tous les producteurs de déchets en France, aussi bien les ménages que les entreprises, tout le monde est concerné.

### DES SOLUTIONS POUR RÉDUIRE LA PRODUCTION DES BIODECHETS !

#### > Le « Gourmet Bag »

Au restaurant, le principe du Gourmet bag est de pouvoir emporter ce qui n'est pas terminé dans son assiette ! C'est une démarche peu répandue dans les restaurants mais qui permet d'éviter le gaspillage alimentaire. Quatre restaurants du territoire ont mis en place le gourmet bag : le **Pullvert** à Pulvérières, **Volcans Sancy – Le Montania** à Nébouzat, **Le Saint Georges** à Saint Georges de Mons et le **snack bar Lou Soleil** aux Ancizes-Comps.

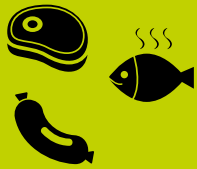


#### > Dates limites de consommation

Afin de ne pas jeter inutilement des aliments encore consommables, ne confondez plus :

#### DLC - date limite de consommation

A CONSOMMER JUSQU'AU **23/04/2016** après cette date, le produit est périmé et non consommable



#### DDM - date de durabilité minimale

A CONSOMMER DE PRÉFÉRENCE AVANT LE **23/04/2016** après cette date, le produit n'est pas périmé, il est sans danger mais peut avoir perdu de ses qualités.



### DES SOLUTIONS POUR VALORISER LES BIODECHETS !

#### > Exemplarité des communes

Soutenu par le SICTOM et le VALTOM, plusieurs communes se sont engagées pour développer des actions visant à réduire les biodéchets :

Communes	Déchets compostés / an	Lieux de compostage
S'-Georges-de-Mons	12/15 tonnes	SUPER U, cuisine centrale, camping
Pontaurmur	25/30 tonnes	Lycée, Ehpad, Collège
Bromont-Lamothe	4/5 tonnes	Ecole, Quartiers (bourg, Croix de Set)

Le SICTOM souhaite poursuivre cette dynamique et aider d'autres communes pour la mise en place de projets innovants !

#### > Lombricompostage

Dans le cadre d'une démarche pédagogique engagée par l'école de Saint-Bonnet-Près-Orcival, le SICTOM a subventionné un lombricomposteur. C'est aussi une solution pour traiter ces biodéchets, lorsqu'il n'y pas de possibilité d'installer un composteur. Le LPA de Pontaurmur expérimente également ce type de compostage !



## > Compostage, vous aussi valorisez vos biodéchets !

Réservez votre composteur à l'aide de ce coupon ou en ligne sur [www.valtom.fr](http://www.valtom.fr)

### RÉSERVEZ VOTRE COMPOSTEUR

BON DE RÉSERVATION (DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES)

Nom : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 .....  
 Commune : ..... Code postal : .....  
 Téléphone : .....  
 E-mail : .....

A RETOURNER AVANT LE 30/11/2018 À L'ADRESSE :

SICTOM PONTAUMUR PONTGIBAUD  
 37 RUE DE PULVÉRIÈRES, LE VAURIAT  
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES

OÙ PAR MAIL :

preventionsictompontaurmur-  
 pontgibaud@orange.fr

CONTACT :

☎ 04 73 73 16 83



#### Je souhaite acquérir 1 pack :

Limité à 1/foyer/an dans la limite des stocks disponibles.  
 Composition du pack : 1 composteur, 1 bioseau + 1 aérateur.

Composteurs bois fabriqués par une Entreprise Adaptée  
 Composteurs plastiques en plastique 100% recyclé

#### PETIT MODÈLE

40€



En bois  En plastique

#### GRAND MODÈLE

45€



En bois  En plastique

#### Je préfère à l'unité :

Limité à 1/foyer/an dans la limite des stocks disponibles.  
 Offre non cumulable avec l'achat d'un pack.  
 Le bioseau est fourni à l'achat d'un composteur.

#### PETIT MODÈLE

32,50€

En bois  En plastique

#### GRAND MODÈLE

38€

En bois  En plastique

14,80€

Un aérateur de compost seul

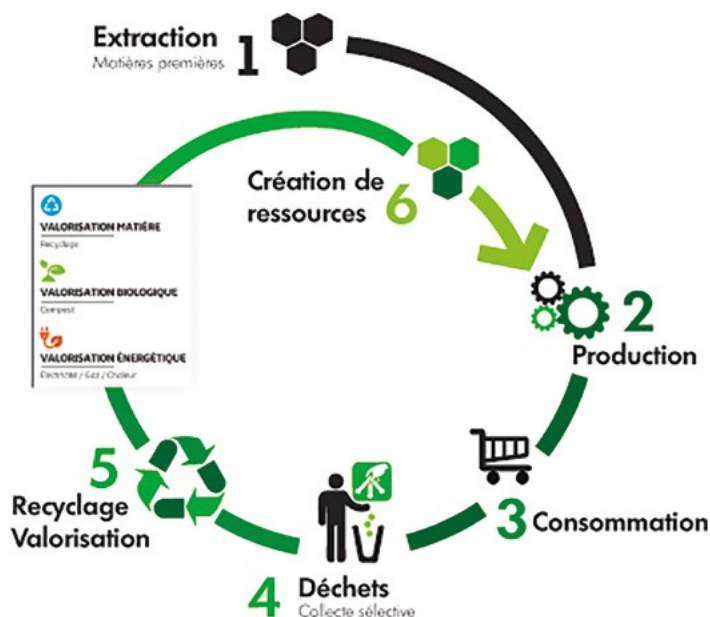


## DES INITIATIVES SUR NOTRE TERRITOIRE

### > L'économie circulaire, qu'est-ce que c'est ?

L'économie circulaire s'oppose à notre système économique actuel, dit linéaire : on extrait massivement des matières premières, on produit, on consomme et on jette.

Le modèle de l'économie circulaire propose lui de s'inspirer du fonctionnement de la Nature : en un mot, c'est le fameux « rien ne se crée, tout se transforme ».



### > EcoTitanium : première usine européenne d'élaboration de titane de qualité aéronautique par recyclage

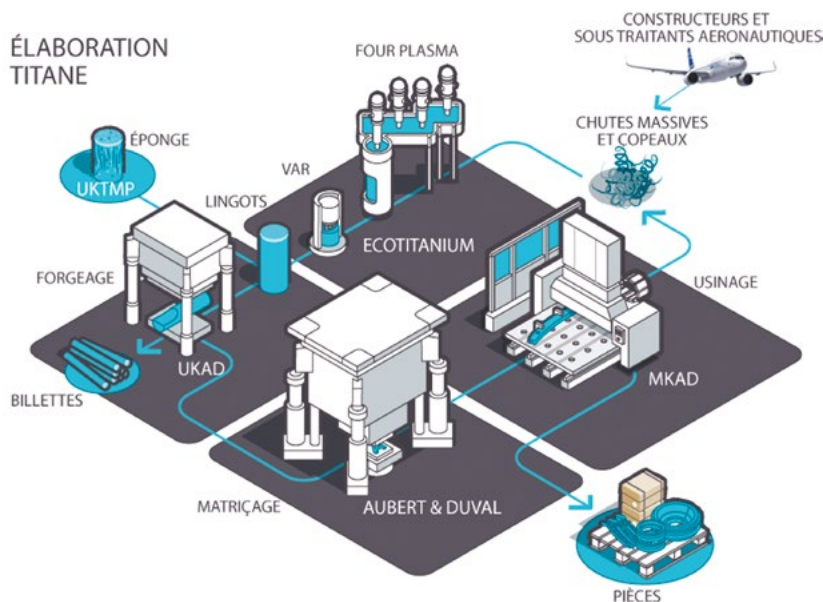
En 2011, le groupe ERAMET, via sa filiale Aubert & Duval, inaugure la société UKAD, co-entreprise avec la société Kazakh UKTMP, qui transforme par forgeage des lingots d'alliages de titane.

Afin de poursuivre son développement sur le marché du titane, UKAD

s'associe à l'ADEME, dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir et au Crédit Agricole Centre France, afin de créer EcoTitanium, la première usine européenne d'élaboration de titane de qualité aéronautique par recyclage, inaugurée en 2017.

L'ensemble du projet repose sur de l'économie circulaire. En effet, le façonnage du titane engendre une perte de matière importante (pour produire une pièce en titane, le rapport est d'environ 80% de chutes pour 20% de matière première). Le principe de l'économie circulaire d'EcoTitanium est que le client (les principaux constructeurs aéronautiques et leurs sous-traitants) retourne les chutes et copeaux produits lors du façonnage de leurs pièces à partir de lingots de titane ; en échange de quoi le prix des lingots fournis par EcoTitanium reste inférieur au prix des lingots de titane fabriqués à partir de titane primaire. Ce sont des contrats gagnants-gagnants, ce principe permettant à la fois de limiter l'exploitation des ressources naturelles et d'éviter le rejet de 100 000 tonnes de CO<sup>2</sup>, en consommant 4 fois moins que la filière classique d'élaboration à partir de minerais.

#### ÉLABORATION TITANE



Aubert & Duval, filiale du Groupe ERAMET, a développé cette filière afin de proposer une offre complète aux clients de l'aéronautique : extraction du minerai et élaboration du titane chez UKTMP au Kazakhstan, forgeage de lingots titane chez UKAD, matricage de pièces chez Aubert & Duval, finition chez MKAD (joint-venture avec Mecachrome inaugurée en octobre 2016) et recyclage des chutes et copeaux chez EcoTitanium. Crédits : Publicorp- Aubert & Duval

**EcoTitanium offre à l'industrie aéronautique une nouvelle voie d'approvisionnement en titane, écoresponsable et totalement indépendante des fournisseurs existants américains et russes.**

## DES AIDES POUR PRODUIRE MOINS DE DÉCHETS

### > Prêt GRATUIT de gobelets réutilisables

Le SICTOM Pontaumur-Pontgibaud met à disposition des associations sportives et culturelles du territoire des gobelets réutilisables via une convention de mise à disposition.

**750 gobelets disponibles !**

### > STOP PUB

Afin d'éviter les publicités et les journaux gratuits dans les boîtes aux lettres. Des autocollants STOP PUB sont disponibles dans toutes les Mairies et également au SICTOM de Pontaumur-Pontgibaud. 12% des foyers du territoire l'ont déjà !



Retrouvez les documents à télécharger sur le site Internet :

[www.sictom-pontaumur-pontgibaud.fr](http://www.sictom-pontaumur-pontgibaud.fr)

## ANIMATIONS AVEC LES SCOLAIRES

Pour préserver notre environnement, il est important de transmettre les bons messages auprès des enfants. Ainsi, le SICTOM a réalisé dans les temps scolaires et périscolaires des animations auprès d'une quinzaine de classes durant l'année scolaire 2017/2018, ce qui représente 403 enfants sensibilisés. Et près de 80 élèves ont pu bénéficier de la visite d'une déchèterie du territoire.



Ecole Sacré-Cœur, Chapdes-Beaufort

## COLLECTE DES PILES

COLLECTER SES PILES, C'EST FACILE ! Toutes les piles et petites batteries usagées se recyclent, y compris les piles rechargeables. Rapportez-les dans un des 30 000 points de collectes Corepile. **Liste des points de collecte près de chez vous sur [www.jerecyclemespiles.com](http://www.jerecyclemespiles.com)**

Le SICTOM a mis en place des contenants spécifiques pour collecter les piles sur les déchèteries de Giat, Pontaumur, Saint-Ours-les-Roches et des Ancizes-Comps.

RECYCLER SES PILES, C'EST UTILE ! Jusqu'à 80 % des

métaux contenus dans les piles et petites batteries sont extraits et réutilisés dans l'industrie.

### > Prochaine date importante :

**27 juin 2018** : Appel à projets SYSTEME D (VALTOM) - Présentation des projets devant le jury et annonce des lauréats - Maison du peuple à Clermont-Ferrand - Ouvert à tous à partir de 18h.

**Corepile**



**SICTOM PONTAUMUR PONTGIBAUD**  
37 route de Pulvérières - Lieu-dit LE VAURIAT  
63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES  
**Tel. 04.73.73.16.83 / Fax 04.73.73.17.05**  
[sictompontaumur-pontgibaud@orange.fr](mailto:sictompontaumur-pontgibaud@orange.fr)  
[www.sictom-pontaumur-pontgibaud.fr](http://www.sictom-pontaumur-pontgibaud.fr)

